

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CANTINE

LE 02 JUILLET 2008 A 20H
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ETAIENT PRESENTS :

Catherine Brunier (Présidente), Stéphane Jeunier (Trésorier), Edith Tavernier (Secrétaire), Emilie Bonazza (Membre du bureau), Christine Griffon (Membre du bureau), Jocelyne Cormier, Marcel Guillaumin (Maire de CENVES), Nicole Duperret (Cantinière SERRIERES), Blandine Ferret (Cantinière CENVES), Brigitte Paquette (Institutrice SERRRIERES), Christèle Bernet (Présidente cantine SERRIERES, David Guérin (Conseiller municipal SERRIERES), Mr Goudin (diététicien)

ORDRE DU JOUR :

- Exposé de Mr Goudin sur la diététique en milieu scolaire
- Validation des menus par Mr Goudin
- Remplacement du trésorier

INTERVENTION DE MR GOUDIN

Blandine Ferret, Nicole Duperret et Catherine Brunier ont assisté à une formation sur la restauration scolaire de 6h à l'ADES.

Dans le prolongement de cette formation, Mr Goudin, invité par le bureau, expose à l'assemblée les recommandations en terme d'éducation nutritionnelle pour l'enfant, et aborde le repas de midi ainsi que la collation du matin, proposée dans le cadre scolaire, en faisant des propositions concrètes de protocoles à suivre.

Il présente les différents types d'aliments, et expose les recommandations en terme d'équilibre alimentaire et de quantités.

Il évoque également le protocole d'accueil à suivre en cas d'allergie alimentaire d'un enfant.

Il insiste sur l'importance de la communication et la coopération entre la mairie, la cantine, les enseignants et les familles en ce qui concerne les choix qui sont proposés aux enfants en matière alimentaire.

Menus

Après lecture des menus du quatrième trimestre 2008, Mr Goudin valide ces derniers, en faisant 2 remarques qui seront prises en compte dans la version finale retenue et proposée aux familles.

REPLACEMENT DU TRESORIER

Suite au départ de Stéphane JEUNIER, Jocelyne CORMIER se présente au poste de trésorière de l'association.

Jocelyne CORMIER est élue trésorière de l'association à l'unanimité de l'assemblée.

Clôture de la séance à 22h15